Cinquante deuxième année. - N ° 180 A Vendredi 21 septembre 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1850

43 – HAUTE-LOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Extrait de jugement

Date : 19 septembre 2018.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
518 218 326 RCS le Puy en Velay.
FIRST LINE COIFFURE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Activité : exercice de l'activité de coiffure en et hors salons et autres activités connexes.le négoce de tous produits se rattachant à l'activité de coiffure et aux produits cosmétiques..
Adresse : 10, rue du Général de Chabron, 43120 Monistrol-sur-Loire.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Selarl Mandatum Prise en la Personne de Maître Raphaël Petavy 10 rue de la Ronzade 43000 Le Puy-en-Velay. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.